

Image not found or type unknown



Succession et généalogiste

Par **Maefab0348**, le **12/01/2017 à 15:45**

Bonjour,
Nous avons été contacter par un généalogiste pour le décès de notre grand mere
une de mes sœurs refusé de signer le contrat de révélation du coup ma question est :
Est ce que le notaire va bloquer toute la succession ou juste la part de ma sœur ?
Merci de vos réponses